Au service de la fondation

Autor(en): **Seifert, Kurt / Fabbri, Sandrine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): **- (2004)**

Heft 2: **Touche pas à mon AVS!**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-789499

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Au service de la fondation

Le centre national assure l'organisation administrative et financière de l'entreprise Pro Senectute tout en donnant des impulsions et des idées aux organisations cantonales.

Dans les derniers numéros de *PS Info*, nous vous avons présenté les différents domaines de Pro Senectute ainsi que leurs responsables. Pour clore cette série, nous jetons encore un regard sur l'ensemble du centre national qui est bien plus que la somme de ses parties.

Dans les premières années de la Fondation pour la vieillesse presque nonagénaire, ce qui s'appelait le secrétariat central consistait en un secrétaire général et son aide. Son but était de mettre sur pied une fondation suisse pour la vieillesse en n'ayant que peu de moyens. Pro Senectute a alors utilisé, dès ses débuts, les possibilités de communication au travers des médias. Le secrétaire central Werner Ammann a fait de la publicité pour la fondation en donnant des conférences illustrées de diapositives dès 1922. Dans les années 30, il s'est exprimé à la radio sur la prévoyance vieillesse.

Une consolidation permanente

Pour s'adapter aux besoins d'une Pro Senectute devenue une organisation spécialisée de prestation de services, le secrétariat central est en permanente consolidation depuis le début des années septante. En 1972 a ainsi été créé un service d'information, deux ans plus tard, *Pro Senectute*, l'organe de la fondation existant depuis 1923, a été rebaptisé *Zeitlupe* et transformé en une revue destinée au public. En 1977, le secrétariat central s'est installé à Zurich Enge dans la maison où la fondation a toujours son siège. Douze ans plus tard, le secrétariat romand a été déplacé de Zurich à Vevey afin que soit améliorée la collaboration entre les cantons romands et la centrale.

C'est à la fin des années 90 que le secrétariat central a été baptisé « Centre de gestion et d'action gérontologique » (devenu depuis le centre national), ceci afin d'indiquer clairement ses deux fonctions : être la plaque tournante administrative de l'ensemble de la fondation et transmettre aux organisations cantonales de Pro Senectute des savoirs spécialisés tout en déterminant, par ses prises de position, l'agenda suisse de la politique sur les générations.

Direction et savoirs spécialisés

Les contrats de prestation signés avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qui permettent une partie du financement de la fondation grâce à des fonds provenant de l'AVS, précisent quelles sont les tâches du centre national. Pour ce qui est de la part administrative, il doit avant tout assurer des fonctions de direction. Cela comprend la mise en vigueur des clauses financières du contrat de prestation ainsi que le contrôle des prestations fournies par les organisations cantonales de Pro Senectute grâce aux montants perçus de l'AVS.

Pour ce qui est de la part spécialisée, le centre national doit avant tout développer, appliquer, transmettre des savoirs en matière de gérontologie et de politique sociale liée à la vieillesse. À cet effet, Pro Senectute Suisse dispose d'une bibliothèque et centre de documentation consacrée aux questions concernant la vieillesse qui, avec ses16'000 titres, est la plus grande bibliothèque spécialisée de sa branche dans notre pays. Elle gère aussi une École de gérontologie appliquée (SAG). La revue *Zeitlupe*, désormais lue par 110'000 personnes ayant « de l'expérience de vie », joue également un rôle de multiplicateur en Suisse alémanique.

Vous pouvez trouver d'autres informations sur le travail de la Fondation Pro Senectute dans son rapport annuel 2003 qui vient de paraître et que vous pouvez obtenir au secrétariat romand. *kas/sf*